Résumé			
Sujet	Analyse	NIVEAU D'AMBITION	
		Au pire	Au mieux
1. Révision à la hausse des engagements nationaux	Révision tous les 5 ans actée. Le premier bilan intervient mondial trop tardivement : 2023/2024 (dates entre crochets) et servira à informer le cycle de révision de 2025/2026. La FNH affirme que la révision toujours à la hausse des ambition est actée, mais quid des crochets [shall][should][will] ? Les pays ayant soumis une INDC à horizon 2030 sont invités à la confirmer ou la mettre à jour d'ici 2020/2021 (dates entre crochets). Selon FNH, le mécanisme reste faible au vu de l'écart entre la trajectoire actuelle (+3°C) et l'objectif souhaitable (+1,5°C). 10 ans de perdus avant une réelle révision des engagements.	**Minimal**	**Acceptable**
2. Financements post-2020 & place de l'adaptation	Les décisions importantes restent entre crochets: - mise en place de l'enveloppe de 100Md$ pour les pays en cours de développement est entre crochet - évaluation et revue de l'enveloppe et de ses modalités tous les 5 ans - mobilisation de paiements sur la base de réductions d'emission vérifiées	**Minimal**	**Ambitieux**
3. Prix du carbone	La proposition existe mais est entre crochet et elle a été déplacée de l'accord vers le Projet de décision. Le mécanisme est cité à deux reprise et la deuxième citation semble être ferme. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une "recommandation" qui comporterait une deadline mais c'est déjà une reconnaissance. Il faut suivre ce qui peut se passer sur le sujet en dehors.	**Minimal**	**Minimal**
4. Pertes et dommages	Une option reconnaitrait le mécanisme de Varsovie. Les articles 50 à 54 invitent encouragent, acceptent, et prient.... Larticle 55 décide de mettre en place un centre d'échange pour le transfert de risque. Dans cet article la partie financière reste entre crochet [(iii) Faciliter le soutien financier pour la réhabilitation;]"	**Pas à la hauteur**	**Acceptable**
5. Actions & Financements pré-2020	Une référence dans le projet de décision avant la section 4 est présente avec deux options avec dans les deux cas l'ambition de rehausser le niveau des ambitions pre-2020 La section WorkStream II semble vouloir acter le fait que les effort de mitigations doivent être augmenté d'ici 2020 mais pas d'objectifs chiffrés. Pas de mention de la part des 100M$ pour l'adaptation mais une référence qualitative "significantly increasing adaptation finance"	**Minimal**	**Acceptable**
6. Ambition	Les options 2 l'article 2 est bonne (bien en dessous de 2°C et tendant vers 1,5°C) L'option 3 et ambitieuse (sous 1,5°C) L'option 1 est considérée "pas à la hauteur" par la FNH mais reste (sous 2°C)	**Pas à la hauteur**	**Ambitieux**
7. Objectif de long terme	L'option 1 de l'article 3 est acceptable selon les chiffres entre crochets. [40-70%] ou [70-95%] de 2050 réduction par rapport à 2010 et 100% en 2100. L'option 2 ne l'est pas. Il est question de "long term global low emission over the course of the century ..." Il n'est pas fait mention des énergies renouvelables dans le texte (sauf dans le préambule du workstream 2)	**Minimal**	**Bon Accord**

Résumé			
Sujet	Analyse	NIVEAU D'AMBITION	
		Au pire	Au mieux
8. Terres agricoles & forêts	Pas d'engagements fermes : des déclarations de principe en introduction, et des encouragements entre crochets dans le projet d'accord, un appel à des financements adéquats entre crochets dans le projet de décision. Pas de références aux terres agricoles. Comme le note la FNH, ces sujets et initiatives peuvent être portés dans des initiatives à côté de l'accord, dans les autres parties de l'Alliance de Paris.	**Minimal**	**Acceptable**
9. Accord juridiquement contraignant	La FNH semble considérer le texte est contraignant car il oblige à une certaine forme de transparance. La FNH considère aussi que nombre de "shall" trois fois plus nombreux que le nombre de "should" renforcerait l'aspect contraignant du texte. Il semble que de toute facon un accord avec "pénalité" était déjà exclu depuis le début. Il entrainerait entre autre l'obligation de ratification du texte par le congrès américain et donc son echec qui serait suivit de la sortie de la Chine. (Livre "30 questions pour comprendre la COP21"). A titre personnel je (Aloun) me demande si la FNH n'annonce pas cela pour éviter que le grand public ne pense que, comme l'accord n'est pas pleinement "contraignant", la COP soit nécessairement un échec.	**Bon Accord**	**Bon Accord**